



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

élections cantonales

Question écrite n° 73945

Texte de la question

M. Patrice Martin-Lalande demande à M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales quelle est la répartition actuelle, d'une part, par sexe et, d'autre part, par appartenance politique, des présidents et vice-présidents des conseils généraux élus en 2004 et 2008. Par ailleurs, il lui demande si, dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, le Gouvernement a l'intention, et selon quelles modalités, d'assurer la parité hommes-femmes au sein des futurs conseils territoriaux qui seront élus en 2014.

Données clés

Auteur : [M. Patrice Martin-Lalande](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73945

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mars 2010, page 2872

Question retirée le : 19 avril 2011 (Retrait à l'initiative de l'auteur)